



Zone 2. Plan général. 1. Haut Moyen Âge ; 2. Moyen Âge (infographie F. Taildeman, serv. Archéologie, dir. ext. Liège I).

et avec eux tout ce qui aurait pu nous éclairer sur une chronologie fine de chacune des deux phases. L'ensemble du bâtiment le plus grand mesure environ 36 m x 20 m, le plus petit, 23 m x 15 m. Une première datation approximative des églises peut être avancée grâce à la typologie des sépultures et à leur relation avec les bâtiments et sur la base d'un premier examen rapide des céramiques.

L'édifice le plus ancien dont on ait trouvé la trace est une petite église à trois nefs, au chœur à chevet plat et très peu saillant, car il est accosté de chapelles prolongeant les bas-côtés. Ses fondations recourent quelques tombes à murets. Des indices permettent de supposer qu'un chaînage de fondations orthogonales existait à l'intérieur des nefs : l'espace interne était découpé en trois nefs bien attestées et en travées plus difficiles à dénombrer et positionner. Les colonnes ou piliers se dressaient ponctuellement sur ces maçonneries linéaires enfouies. À l'extérieur, une petite construction souterraine voûtée s'appuie contre le mur gouttereau sud, identifiée comme un puits perdu fermé car elle ne contenait aucun dépôt d'utilisation. La présence de céramiques des 9^e-10^e siècles dans une fosse antérieure permet d'avancer que cette première église a été construite au 10^e ou au 11^e siècle. Elle semble avoir subi un incendie dans la partie ouest qui a été partiellement reconstruite et allongée de 2 m environ, avant la reconstruction totale du bâtiment.

Une nouvelle église a été édifée en plusieurs phases, englobant l'ancienne. Son plan présente des caractéristiques similaires : trois nefs et deux chapelles de part et d'autre du chœur construit cette fois sur un plan absidial et beaucoup plus saillant. Les supports internes se dressaient sur des massifs de fondation individuels qui recourent latéralement les fondations des supports précédents. L'observation des maçonneries permet de deviner la succession des phases de construction mais en l'absence totale des sols et élévations il est difficile de déterminer si les irrégularités que présente le plan au sud-est et à l'ouest ne résultent pas en partie d'aménagements ultérieurs à la construction. Une structure extérieure, souterraine et voûtée, est liée à la façade ouest de l'édifice.

D'après la typologie des céramiques déposées dans quelques sépultures interprétées comme les plus anciennes à mettre en relation avec le deuxième édifice, sa construction remonterait au 13^e siècle et peut-être à la seconde moitié de celui-ci. La relation entre le cimetière du Haut Moyen Âge et l'origine de l'édifice religieux ne pourra sans doute jamais s'expliquer, car s'il y a eu un petit édifice funéraire antérieur, il aurait pu se trouver au sein du chœur de la première église qui est entièrement détruit par la fonderie.

La fouille de la zone 2 (810 m²) s'est achevée en janvier 2012. Le décapage d'une surface de limon alluvionnaire a révélé 50 fosses, 21 trous de poteaux, mais aucune structure à la fonction bien définie, sauf une tombe à murets d'axe nord/sud, isolée et pillée.

La fonction première des fosses semble avoir été le prélèvement de limon, de sable et/ou de galets. Le matériel découvert confirme une datation clairement mérovingienne (6^e-7^e siècles) ; d'après la très grande quantité d'ossements animaux et de céramiques qu'elles ont livrées, elles ont servi de dépotoir pour un habitat proche. Leur contenu atteste aussi la proximité d'un atelier de métallurgie du fer, peut-être de réduction du minerai, car toutes sans exception contiennent des scories ferreuses en grand nombre, des coulées de métal, des rejets charbonneux et des fragments de terre cuite provenant probablement de structures de combustion. Sont aussi présentes mais nettement plus rares, des traces de travail du verre et du cuivre.

Il est prématuré de tirer les conclusions interprétatives de ces recherches dont les résultats sont en cours d'étude, mais il est important de constater que ce partenariat particulier a été possible et très positif, que le pari des 100 jours a été tenu malgré un regret de ne pas avoir pu travailler de façon aussi méticuleuse que les découvertes l'auraient nécessitées. Et soyons clairs, nous ne sommes pas ici dans le cadre de la formule « aménageur-payeur » qui n'est pas appliquée en Wallonie ; en effet, la Spaque est un organisme financé par le Gouvernement régional.